Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260630-33_2026DMCFUBP-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 25 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 25 juin 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 18 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame. Sylvie MANZONI, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER,

Absents excusés : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, Mme Séverine GELIN
Absent non représenté : Mme Sterenn TROADEC, M. David DUPASQUIER

Procuration : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU donne procuration à M. Julien LE HULUDUT
Mme Séverine GELIN donne procuration à Mme Sylvie MANZONI

Arrivée de Mme Séverine GELIN à 18h37

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

Délibération n°33 - 2026 : Vote du CFU Budget Principal

Le Conseil Municipal examine le compte financier unique communal 2025 qui s'établit ainsi :

Mairie de Berrien - COMMUNE - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 173 594,63	1 047 252,62	2 220 847,25
	Recettes réalisées (1)	B	1 053 336,16	1 280 913,00	2 334 249,16
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	676 924,16	1 484 756,43	2 161 680,59
	Dépenses réalisées (1)	E	355 582,50	1 226 855,30	1 582 437,80
	Restes à réaliser	F	160 000,00	0,00	160 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	697 753,66	54 057,70	751 811,36
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-310 956,75	437 503,81	126 547,06
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	386 796,91	491 561,51	878 358,42
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-160 000,00	0,00	-160 000,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	226 796,91	491 561,51	718 358,42

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260630-33_2026DMCFUBP-DE

Hors de la présence de Madame le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique du budget communal 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LA MAIRE
Sylvie MANZONI

